

JANVIER 2026

# BULLETIN MUNICIPAL



# VŒUX DU MAIRE

Chères Monchalsiennes, chers Monchalsiens,

Au nom du conseil municipal, et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année 2026.

Je vous souhaite avant tout la santé, car elle est essentielle et conditionne tout le reste. Je vous souhaite également la sérénité, la confiance et de nombreux moments de bonheur partagés avec vos proches.

Être maire d'une commune comme Monchaux-sur-Écaillon, c'est avant tout être un élu de proximité.

Un maire que l'on croise, à qui l'on parle, que l'on interpelle parfois et qui vous écoute.

Tout au long de ce mandat, j'ai essayé, avec l'équipe municipale, d'exercer cette responsabilité avec humilité, disponibilité et bon sens, en restant proche de vos préoccupations quotidiennes.

Au fil des années, notre commune a vu sa population augmenter. De nouvelles familles se sont installées, des enfants sont arrivés, des projets de vie ont vu le jour ici. À ce jour notre commune compte 683 habitants. Une évolution de 25% par rapport aux données INSEE de 2019.

C'est un signe positif, qui montre que Monchaux-sur-Écaillon est une commune où l'on se sent bien, où l'on choisit de vivre. L'année 2025, à travers l'état civil, a rappelé que la vie communale est faite de joies avec 12 Naissances, de moments forts avec 1 Mariage et 4 PACS mais aussi parfois d'épreuves avec 5 décès. Je veux saluer le travail discret et humain de notre secrétaire de Mairie, Olivia, toujours présente pour accompagner les habitants dans ces moments essentiels de la vie. Je profite de ce moment pour rendre hommage à 2 de nos conseillers disparus en 2025 : David Sille et Gérard Pohu.

Hommes d'engagement dont l'investissement pour la commune était sincère.

Ce mandat a été marqué par une ligne de conduite claire : investir lorsque c'est nécessaire, entretenir ce que nous avons et ne jamais engager la commune au-delà de ses moyens.

En 2025 notamment, des investissements ont été réalisés pour préserver le patrimoine communal, améliorer le cadre de vie et garantir la continuité des services publics : aire de jeux, vitraux de l'Église...

Ces choix ont été faits avec réflexion, et toujours dans l'intérêt général.

Je tiens à rappeler un point important : l'engagement pris en début de mandat a été respecté.

Les taux d'imposition communaux ont été maintenus, sans augmentation.

Dans un contexte national et économique difficile, ce n'était pas un choix facile, mais c'était un choix responsable et éclairé.

Ce mandat s'est déroulé dans une période complexe pour notre pays et pour les collectivités locales.

Les incertitudes économiques, budgétaires et institutionnelles rendent difficile toute vision à long terme. Difficile aussi d'anticiper les ressources futures dans un environnement où les règles évoluent constamment. Si Monchaux-sur-Écaillon est une commune dynamique, c'est avant tout grâce à vous.

Un grand merci au milieu associatif, pilier essentiel de la vie locale, aux nombreux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter et plus particulièrement, un grand merci à Anne et Isabelle qui tiennent bénévolement chaque semaine la permanence de la bibliothèque. Mais aussi à l'ensemble des services et partenaires institutionnels qui accompagnent la commune au quotidien : l'État, la Région, le Département et Valenciennes Métropole pour leurs aides financières et techniques. Je voudrais également remercier la gendarmerie, les sapeurs-pompiers et les services de santé qui veillent au quotidien sur nos concitoyens.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du Conseil municipal qui ont œuvré à mes côtés tout au long de ce mandat. Chacun, avec son expérience, ses idées et sa sensibilité, a contribué au travail collectif. Les décisions n'ont pas toujours été simples, les échanges parfois tendus, mais ils ont toujours été animés par une volonté commune : servir Monchaux-sur-Écaillon.

Je remercie également le personnel communal pour son professionnalisme, sa disponibilité et son dévouement au service des habitants. Et souhaite rappeler que le personnel fait toujours son maximum selon les conditions météorologiques inattendus, ils commencent plus tôt et reviennent dans la soirée lorsqu'il y a des épisodes de neige ou verglas. Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre vos dispositions si besoin et nous vous garantissons que nous intervenons le plus rapidement possible comme chaque année.

Être maire, c'est une responsabilité exigeante, mais aussi une expérience profondément humaine.

Ce mandat m'a permis de rencontrer, d'écouter, de partager, parfois de consoler, souvent de construire.

Merci pour votre confiance, pour vos échanges, pour vos critiques parfois, qui font aussi avancer, et pour cet esprit village auquel nous sommes tous attachés.

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Qu'elle soit une année de santé, de solidarité et de confiance pour Monchaux-sur-Écaillon et pour chacun d'entre vous. À ce titre, je voudrais rappeler une phrase du Général de Gaulle, qui prend tout son sens aujourd'hui « L'avenir ne se subit pas, il se construit ».

**Votre maire dévoué  
Bernard De Meyer**

Page 01

## Étude énergétique bâtiments communaux

Une étude énergétique a été réalisée par le bureau Manergy sur les bâtiments de la salle des fêtes et de l'ancienne école Berthe Lanselle. L'objectif de cette étude thermique est de fournir une évaluation détaillée des performances énergétiques actuelles des bâtiments, ainsi que de proposer des solutions optimisées pour la rénovation globale. Cette analyse permettra d'identifier les sources de déperdition de chaleur, de quantifier les besoins énergétiques pour le chauffage, la ventilation, la climatisation et l'eau chaude sanitaire, et de déterminer les améliorations possibles en termes d'isolation, d'efficacité des systèmes de chauffage et de climatisation, et d'utilisation des énergies renouvelables.

En outre, cette étude vise à élaborer un plan de rénovation énergétique cohérent et chiffré, répondant aux objectifs de confort thermique, de réduction des coûts énergétiques, de respect des normes environnementales en vigueur.

La construction de la salle des fêtes date de 1970 et l'école de 1950. Malgré les rénovations effectuées, il s'avère qu'il y a encore déperdition d'énergie sur les autres parties des bâtiments. Après étude par le conseil municipal des travaux préconisés par le bureau Manergy et en adéquation avec les finances de la commune, les travaux seront priorisés et réalisés afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et réduire les factures.

## Restauration des vitraux de l'église saint Rémi

L'atelier Masson de Cyoing a déposé fin mars 2025 les 4 vitraux les plus abîmés, soit : "Le sacre de Charlemagne", "sainte Cécile", "Jésus au milieu des docteurs" et "les vœux de Louis XIII".

Les panneaux sont actuellement encore en atelier pour le démontage et la remise en plomb, le nettoyage des verres et la recréation des motifs. Les travaux de rénovation ayant pris du retard, l'entreprise reposera les vitraux dans l'édifice religieux courant 1er trimestre 2026.

# Inauguration espace David Sille

C'est avec émotion que le conseil, les membres de l'association les Francs-tireurs de Monchaux et la famille de David Sille ont rendu hommage à celui-ci en inaugurant l'espace de lancer de javelot.



## Repas des ainés

Le registre musical varié de Jenny J a permis à tous les convives de profiter de la piste de danse. Le repas a été préparé et servi par l'équipe dynamique de l'Auberge saint Hubert.



## Octobre rose

Les Ch'tites créasolidaires roses, avec la soutien de la Municipalité, ont organisé des animations au profit d'Emera.



La cérémonie du 107ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale a été commémoré en hommage aux soldats français et anglais.

## 11 novembre



Les Ch'tites créasolidaires roses et les bibliothécaires ont animé un atelier créatif qui a ravi les jeunes artistes.

## Atelier créatif Bibliothèque



## Téléthon

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles d'associations pour leur mobilisation solidaire ainsi qu'aux participants qui ont soutenu leur travail.



## Corrida

422 athlètes ont bravé la météo pour participer à l'événement. Le sport ne connaît pas de saison.





## Éveil musical

Dans le cadre du festival de musique actuelle « Live entre les livres », la compagnie Tchiki Pam propose un atelier gratuit “LES PTITES NOTES” à la bibliothèque.



## Spectacle de Noël

Le spectacle de Stevens Fay, “La fabrique enchantée”, a ravi petits et grands.



## FESTIVITÉS 2026

- **6 JANVIER** VŒUX DU MAIRE MUNICIPALITÉ
- **10 JANVIER** GALETTE DES AINÉS MUNICIPALITÉ
- **19 MARS** GRAND PRIX DE DENAIN
- **21 MARS** ATELIER CRÉATIF ADULTE BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATION CH'TITES CRÉASOLIDAIRES ROSES
- **04 AVRIL** MADAME LA CLOCHE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **04-05-06 AVRIL** CONCOURS INDIVIDUEL JAVELOT ASSOCIATION FRANCS-TIREURS
- **12 AVRIL** PARIS - ROUBAIX
- **26 AVRIL** BROCANTE VILLAGE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **8 MAI** DÉFILÉ + MÉDAILLES DU TRAVAIL MUNICIPALITÉ
- **29 MAI** FÊTE DES MÈRES MUNICIPALITÉ
- **07 JUIN** FÊTE DE LA PÊCHE ASSOCIATION TRUITE MONCHAUX-THIANT
- **19 JUIN** FÊTE DE LA MUSIQUE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **14 JUILLET** FESTIVITÉS DU 14 JUILLET ASSOCIATIONS FRANCS-TIREURS BELOTE  
COME PÉTANQUE TRUITE MONCHAUX-THIANT LOISIRS ET FÊTES MUNICIPALITÉ
- **27 JUIN AU 29 AOÛT** CONCOURS PÉTANQUE OUVERT À TOUS ASSOCIATION COME PÉTANQUE
- **04-05-06 SEPTEMBRE** CONCOURS INDIVIDUEL DE JAVELOT ASSOCIATION FRANCS-TIREURS
- **03 OCTOBRE** REPAS DES AINÉS MUNICIPALITÉ
- **10 OCTOBRE** CONCOURS DE BELOTE OUVERT À TOUS ASSOCIATION LA BELOTE MONCHALSIENNE
- **11 NOVEMBRE** DÉFILÉ MUNICIPALITÉ
- **14 NOVEMBRE** MOVEMBER ASSOCIATION CH'TITES CRÉASOLIDAIRES ROSES
- **21-22 NOVEMBRE** EXPO DES ARTISTES LOCAUX ASSOCIATION L'EFFET DU PINCEAU MUNICIPALITÉ
- **28 NOVEMBRE** ATELIER CRÉATIF ENFANT BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATION CH'TITES CRÉASOLIDAIRES ROSES
- **05-06 DÉCEMBRE** SAINT NICOLAS TÉLÉTHON CORRIDA **TOUTES LES ASSOCIATIONS**  
MUNICIPALITÉ
- **19 DÉCEMBRE** FESTIVITÉS DE NOËL + COLIS DE NOËL ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES  
MUNICIPALITÉ

LES DÉFILÉS DU 8 MAI, 14 JUILLET ET 11 NOVEMBRE SONT ACCOMPAGNÉS PAR

L'HARMONIE COMMUNALE MONCHAUX-PROUVY

Les dates sont annoncées sous réserve de modifications.

## Toutes nos félicitations aux heureux parents

- TAMBOUR Inès née le 21/01/2025
- LATUSEK Émile né le 24/01/2025
- GORLIN Iris née le 28/02/2025
- BASSEZ Adèle née le 17/04/2025
- FERREIRA DE ALMEIDA Léonard né le 08/07/2025
- BOURSIEZ Aimé né le 22/07/2025
- HESPEL Arthur né le 25/07/2025
- AGUIRRE Aurélien né le 09/09/2025
- HENOCH Raphaël né le 29/09/2025
- BERENGER Severino né le 19/11/2025
- LEFEBVRE Léor & Aurélien nés le 22/11/2025



## Tous nos vœux de bonheur



- Mme PETIT Christelle et M POTTIER François mariés le 14/06/2025
- Mme HURTREL Fabienne et M LEMOINE Vincent pacsés le 11/07/2025
- Mme VALENCOURT Morgane et M LEFEBVRE Fabien pacsés le 15/09/2025
- Mme RIANCHO Mathilde et M PRIEZ Maxence pacsés le 06/12/2025
- Mme FONTAINE Lorena et M BERENGER Julien pacsés le 13/12/2025

## Toutes nos condoléances aux familles et aux proches

- M DELEUZE Dominique le 25/01/2025
- M SILLE David le 07/02/2025
- M LESAVRE Michel le 01/03/2025
- M LANSIAUX Gérard le 05/09/2025
- M POHU Gérard le 05/12/2025



## Bienvenue aux nouveaux Monchalsien.ne.s

- M & Mme DELFOLIE Guillaume, Rahma et leurs enfants - 5 rue du Pont
- M & Mme LAMQUIN Benjamin, Bertille et leur enfant - 35 rue de Valenciennes
- M & Mme AGUIRRE Aurélien, Amandine et leurs enfants - 19 rue de Verchain
- M FERREIRA DE ALMEIDA Alexis et Mme HUSTIN Juliette - 4 rue du Chaufour
- M MARTIAL Kévin et Mme MICHELETTI Audrey - 26 rue du Chaufour
- M LEFEBVRE Fabien et Mme VALENCOURT Morgane - 24 rue du Pont
- M KUBIACZYK Jean-Christophe - 5 rue d'en Haut
- M SERIR Majid - 10 ter rue de Valenciennes
- M SAILLET Bertrand, Mme HEMMER Cindy et leurs enfants - 1 rue de Verchain
- Mme GIVERT Caroline - 4 rue Pasteur
- M PRIEZ Maxence, Mme RIANCHO Mathilde et leurs enfants - 28 rue Pasteur
- M & Mme GAILLARD Laurent, Karine - 2 rue Pasteur

## Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus si :

- vous êtes agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un militaire ;
- vous déménagez pour un motif professionnel ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

De la même manière, si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, vous pouvez aussi vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal ;
- sa qualité de contribuable ;
- sa qualité de gérant de société.

## Téléthon

Félicitations aux bénévoles qui se sont investis dans les festivités du téléthon les 6 et 7 décembre derniers.

Merci aussi aux habitants qui ont contribué à cette réussite en participant. Cette année, nous avons récolté la belle somme de **3400€** qui a été reversée à l'AFM téléthon au nom de Monchaux.



## École maternelle de secteur

L'école maternelle G. Ansart de Thiant est l'établissement de rattachement pour les enfants de Monchaux-sur-Écaillon. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie de Thiant à partir de février. Ils sont à remettre complétés en Mairie de Thiant accompagnés du carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile. La directrice reprendra contact avec les parents pour les rendez-vous courant mars.

Mme Colin, directrice de l'école maternelle : 03.27.24.66.59.

## Bibliothèque

À compter du 01 janvier 2026, l'adhésion à la bibliothèque municipale reste gratuite.

Horaires d'ouverture au public :

- lundi et vendredi de 17h à 18h30
- mercredi de 16h30 à 18h.

## Brocante

La brocante municipale aura lieu le **dimanche 26 AVRIL 2026** de 8h à 16h.

Emplacement : 4€/5m,

Professionnels : 10€/5m.

Buvette et restauration sur place.

Permanences d'inscription salle Pierre Busin - 3 rue de Valenciennes :

- Lundi 30 mars de 18h à 20h - réservée uniquement aux Monchalsien.ne.s
- Mercredi 01 avril de 10h à 12h
- Samedi 11 avril de 10h à 12h
- Samedi 18 avril de 10h à 12h

Renseignements : monchaux-sur-ecaillon.fr  
bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr  
03 27 24 53 78.

**PAS DE RÉSERVATIONS AVANT LE 30 MARS.**

## Information sur votre service assainissement

**A compter du 1er janvier 2026, GESAV devient l'interlocuteur privilégié pour la gestion du service assainissement des communes d'Anzin, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Estreux, Famars, Fresnes-sur-Escaut, Maing, Marly, Monchaux-sur-Ecaillon, Onnaing, Petite-Forêt, Préseau, Prouvy, Quarouble, Saint-Saulve, Saultain, Valenciennes, Vicq et Vieux-Condé.**

### Les missions du GESAV en bref

- Collecte des eaux usées des habitations depuis les regards de branchements jusqu'à leur traitement en station d'épuration ;
- Interventions de débouchage sur les réseaux de branchements publics de collecte (hors partie privative des habitations) ;
- Mise en sécurité des divers tampons et plaques d'égout dans l'espace public en cas de dégradation ou de vol ;
- Contrôle du bon raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement ;
- Enquêtes sur les odeurs liées au système d'assainissement ;
- Interventions de dératification liées au système d'assainissement ;
- Contrôle avant vente des conformités de raccordement de son habitation aux réseaux d'assainissement collectif ;
- Réalisation de branchements.

### Toutes les coordonnées essentielles

**Un accueil clientèle de proximité**  
15/17 rue Ernest Macarez  
59300 Valenciennes

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### Des numéros utiles pour

- une demande d'information
- prendre rendez-vous afin de contrôler votre système d'assainissement



03 27 51 21 91

**Un service d'urgence 24h/24**  
en cas d'incident sur le réseau



03 27 51 22 16

[contact.gesav@saur.com](mailto:contact.gesav@saur.com)



Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

> La déduction ou crédit d'impôt de 50% est applicable à l'ensemble de nos services (selon la législation en vigueur), y compris pour le portage de repas sur la prestation de livraison.



**Mise en place rapide**  
sur simple appel téléphonique

### Louvéa Valenciennes

06 70 47 24 68

59300 Valenciennes

[contact@louvea-valenciennes.fr](mailto:contact@louvea-valenciennes.fr)

**Lundi à vendredi**  
de 9h00 à 12h30 et  
de 14h00 à 18h00

### Zone d'intervention

Anzin	Arques	Aubry-du-Hainaut
Aulnoy-lez-Valenciennes		Beuvrages
Bruay-sur-Escaut		Condé-sur-Escaut
Crespin	Curgies	Estreux
Fresnes-sur-Escaut	Hergnies	Maing
Marly	Monchaux-sur-Ecaillon	
Odomez	Ornans	Petite-Forêt
Préseau	Prouvy	Quarouble
Quérenaing	Quéréchain	Rombies-et-Marchipont
Aybert	Rouvinies	Saint-Saulve
Sebourg	Thivencelle	Saultain
Verchain-Maugré	Vicq	Valenciennes
		Vieux-Condé

LOUVÉA VALENCIENNES - SAS DESMAMIS AU CAPITAL DE 4 000 €  
SIREN 945 334 886 R.C.S Valenciennes - SAP 945 334 886

# INFORMATIONS

**CHOISIS TA FOULÉE**

12 AVRIL 2026

[lesfouleesvalenciennoises.fr](http://lesfouleesvalenciennoises.fr)

38ème Édition

Terre de SPORTS POUR TOUS

Organisé par

TOYOTA DECATHLON

avec

Valenciennes Métropole

Ville de Valenciennes

### Le Portage de Repas, rien de plus simple !



### Spécialiste du maintien à domicile pour personnes âgées et dépendantes



[louvea-valenciennes.fr](http://louvea-valenciennes.fr)